

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19^{ème}
Nom de site	EMILE BOLERT	Numéro	7510052021
Adresse du site	57, rue Emile Bollaert	Hauteur	R+6 (25.50m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	10/02/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/02/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	10/04/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 2 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0° et 150°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° <1V/m - 150° <5V/m 5G (3500) : 0° <1V/m - 150° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 27.61m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 28.62m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

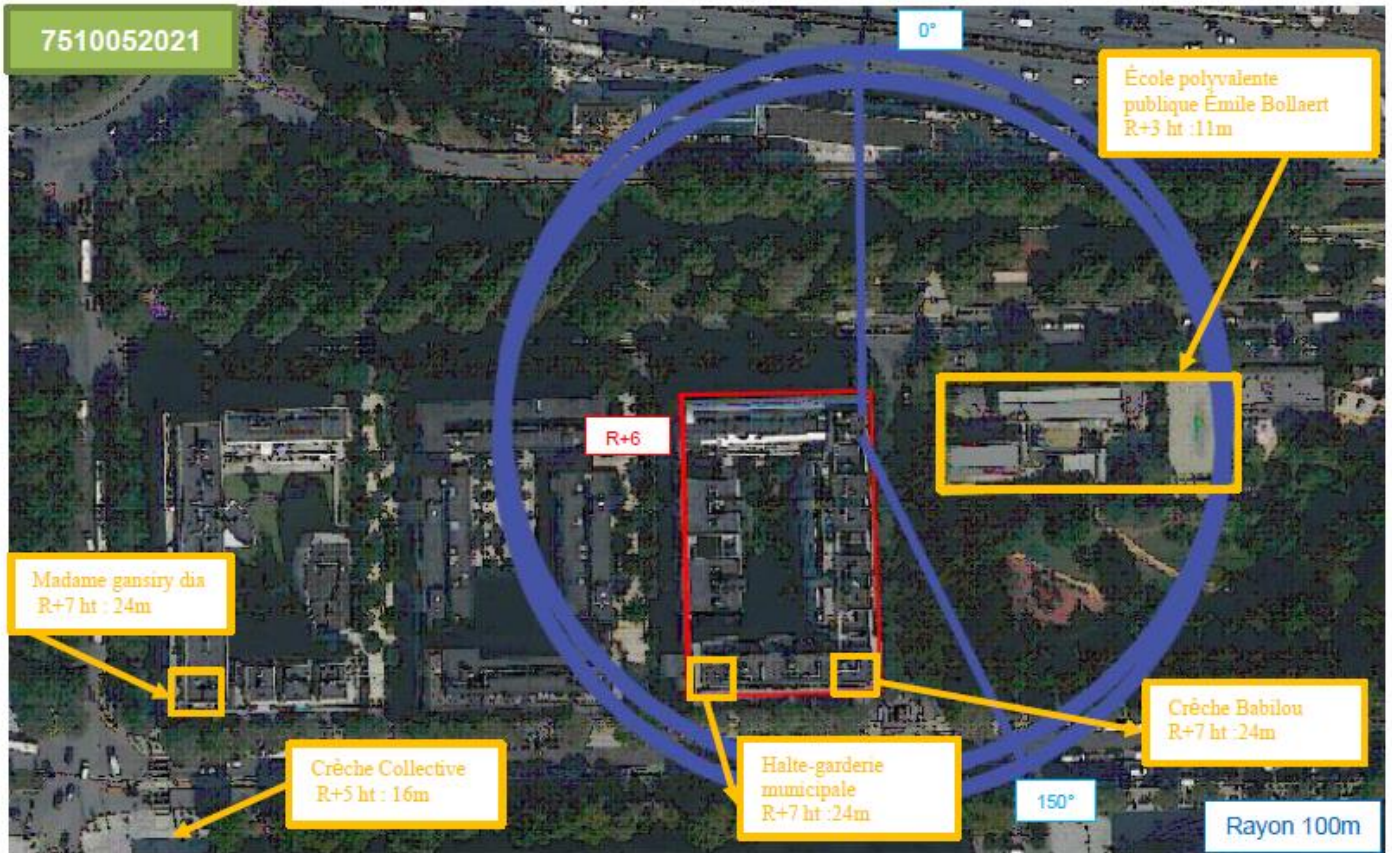
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux fixes et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

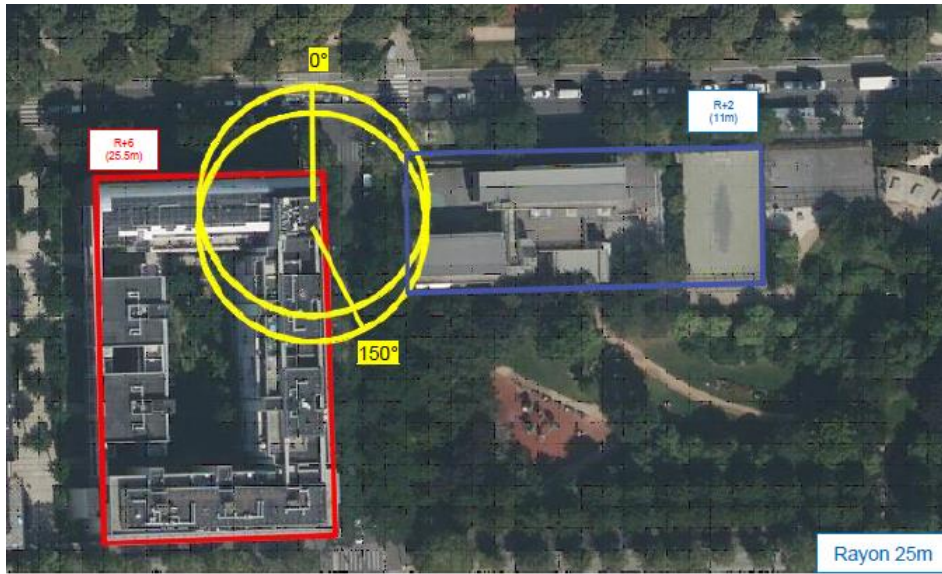
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Halte-garderie municipale Macdonald	202/204 boulevard Macdonald, 75019 Paris	24m	NON	60m	0.06 V/m
École polyvalente publique Émile Bollaert	53 rue Emile Bollaert, 75019 Paris	11m	NON	25m	1.35 V/m
Crèche babilou	194 Bd Macdonald, 75019 Paris	24m	NON	57m	0.99 V/m
CRECHE COLLECTIVE BAT PETITE ENFANCE	217 BD MACDONALD, 75019 Paris	16m	NON	218m	0.02 V/m
Madame Gansiry Dia	220 BD MACDONALD, 75019 Paris	24m	NON	185m	0.05 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	2.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 150°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 150°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 0° :



Secteur 1 Azimut 150° :

